



LES TRADITIONS POPULAIRES EN LORRAINE

Par Philippe & Gilles HOUDRY

Bilan des Recherches Généalogiques sur Marie-Louise Alphonsine MÜLLER et ses ascendants,
n° 14, pp. 25-29, année 1999

Dépôt Légal BNF

Publication familiale annuelle.
Éditée par Philippe & Gilles HOUDRY
Nancy (54) & Montreuil (93), FRANCE

<http://philippe.houdry.free.fr/>



Couverture, par Josiane HOUDRY, née FRESCHI

LA NAISSANCE ET LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA VIE

La ceinture et le sachet accoucheur de Sainte-Marguerite [1] étaient utilisés pour assurer des couches faciles et heureuses.

On ne devait pas couper les ongles d'un enfant avant un an révolu, du moins avec un couteau ou des ciseaux. On pouvait les rogner avec les dents ou une lime. Pour empêcher l'enfant de s'égratigner la figure, on lui mettait les bras dans un maillot. En règle générale, la première fois qu'on coupait les ongles d'un enfant, cela donnait lieu, sinon à une petite fête, du moins à certaines prescriptions : ne pas jeter les rognures au feu mais les enterrer, comme si une partie de la vitalité des enfants était liée à ces rognures. Dans divers autres endroits de Lorraine, il ne fallait pas couper les ongles aux nourrissons car on leur ôterait l'esprit. Ailleurs, c'était à la maman de couper pour la première fois les ongles de son enfant en employant les dents lorsqu'il avait sept ans, le faire avant aurait rendu l'enfant voleur et méchant de caractère.

Les fêtes des écoliers se célébraient plus ou moins à la Saint-Nicolas [2]. Mais il fallait prendre garde au fait que Saint-Nicolas de Patras [3] a été souvent confondu par les folkloristes avec Saint-Nicolas de Tolentino [4]. Ce n'était que seulement depuis un siècle et demi à peine (voir bibliographie) que l'on a transposé la protection de Saint-Nicolas de Patras aux enfants alors, qu'en principe, il était celui des adolescents et des étudiants d'universités. La légende des trois petits enfants ressuscités est d'origine iconographique récente et n'apparaît pas dans la *Vita* primitive. Elle se localisait en Lorraine.



Une fille était d'abord dite *Bâcelin*, puis entre huit et douze ans, *Bâcelate*, et enfin après la puberté quand elle était "bonne à marier", *Bâcèle*. Chez les filles, d'ailleurs, la différence d'âge se remarquait par une différence de coiffure [5]. Plus tard, la femme mariée et la veuve avaient la leur.

L'ADOLESCENCE

Une coutume, en relation avec des réunions de jour entre garçons et jeunes filles (les *Couaraiges*), était celle des *Daillements* [6]. Il s'agissait de sortes d'improvisations plus ou moins rythmées qui, en principe, commençaient par " je vous vends..." et constituaient partiellement des déclarations d'amour formulées dans la rue devant la fenêtre d'une maison où se tenait la réunion.

[1] L'une des patronnes des femmes en mal d'enfants.

[2] Dans le Nord, la Wallonie et l'Alsace à la Saint-Grégoire.

[3] Il serait né à Patara en Lycie avant l'an 300. Il était aussi dit de Myra car il aurait été élu évêque de Myra.

[4] Fêté le 10 septembre dans l'Ancien Sanctoral.

[5] En Alsace aussi.

[6] Appelés aussi Dayements, Dayages et Mütterchen en Lorraine de langue allemande et en Sarre.

Le Valentinage [7] provenait de la croyance médiévale que les oiseaux s'apparient à la Saint-Valentin, le 14 février [8]. Ce jour-là, pour imiter les oiseaux, chaque galant ou Valentin choisissait une élue de son coeur pour un an, une Valentine. Le principe du Valentinage a été d'abord une élection librement consentie. Puis les Valentins et les Valentines furent tirés au sort, ce qui transporta alors la coutume primitivement galante et chevaleresque dans un tout autre plan.



Une coutume spéciale voulait que, le matin de ses noces, la future mariée s'habillait de ses vêtements de tous les jours et vaque, ou du moins fasse semblant de vaquer, à ses occupations ordinaires. Quand le fiancé et ses amis venaient la chercher, elle paraissait surprise. D'abord, elle refusait de se vêtir. Puis elle déclarait qu'on avait bien le temps. Enfin, elle ne cédait qu'à force de prières et après un renouvellement formel de la demande en mariage à son père, qui finissait par autoriser sa fille et ses compagnes à procéder à la toilette.

La Lorraine était la seule province, aux dires des historiens des traditions populaires, où la bénédiction se faisait à la mairie lors du départ à l'église. La robe nuptiale au siècle dernier devait être obligatoirement noire pour la mariée avec port d'une longue cape, elle aussi noire [9].

Le vol du soulier de la mariée [10] : le vol était accompli pendant le repas, en déjouant la surveillance du garçon d'honneur chargé de garder les souliers de la mariée. C'était tantôt lui, tantôt le marié qui devait racheter ce soulier mis aux enchères. Dans la région de la Nied, le produit des enchères était donné à la cuisinière. On pouvait aussi, au sortir de l'église, obliger la mariée à chausser un mauvais sabot qui la faisait marcher en boitant. Cette pratique s'appelait le "Traînage du bloqué" [11].

Faire crier la poule était un symbole de la consommation du mariage, parce que la poule crie au moment où elle est saisie par le coq.



[7] Coutume citée dès 1381 en Angleterre, mais introduite en Lorraine au cours du XVIème siècle peut-être par les de Guises.

[8] Alors qu'en Lorraine, cet appariement était plutôt situé pour le peuple à la Saint-Joseph le 19 mars.

[9] On disait que la mariée était en noir parce qu'elle était "en deuil de sa virginité".

[10] Coutume suivie en Lorraine de langue allemande et en Alsace.

Élément du costume de noces à la fois ancien et général en Lorraine était la "Ceinture Nuptiale". C'était une ceinture dorée ou très voyante remise à la future mariée par les jeunes filles. Le mari la nouait et parfois, dans certaines localités, le mari la dénouait. La mariée devait l'enjamber pour être maîtresse dans son ménage.

Au temps des ducs, le dimanche des Brandons [12], les nouveaux mariés de l'année portaient leurs *Féchenottes* (petits fagots) et venaient danser dans la cour du palais. Là, on leur jetait des pois grillés avec du beurre et du sel, ou des pois *d'Épéchi* (d'épice) en pâte sucrée, pour faire tomber les danseurs : "ce qui occasionnait de grands éclats de rire".



LE DÉCÈS

Aussitôt constaté le décès d'une personne, on enlevait la paille de son lit et on allait en brûler une poignée hors du village à l'embranchement de plusieurs chemins. Cet usage avait pour objet de rappeler à chaque passant le souvenir du défunt et de l'engager à prier pour son âme.

Tout ce qui avait été en contact avec le mort était pollué et dangereux. Il fallait donc faire une lessive soignée de son linge, plus ou moins cérémonieusement : il fallait se garder de mêler dans cette lessive le linge d'un vivant sinon il en mourrait [13].



FÊTES RELIGIEUSES

Le jour du Mardi gras, deux mannequins de paille (*Strohmann*), l'un gros, l'autre maigre, étaient brûlés [14]. A Sarrebourg, le mannequin ou homme de paille était appelé *Hailog* (le "g" prononcé à peu près comme le "ch" allemand).

[11] Seulement en Lorraine de langue française.

[12] (voir plus loin ce qui se rapporte au bûcher).

[13] En Alsace, les gens suivaient la même croyance.

[14] Cité à la fin du XVème siècle dans les régions de Boulay et de Sarrebourg.

Les jours Gras et le premier dimanche de Carême, les Lorrains (de langue française) se déguisaient aux veillées et allaient quêter de porte en porte, pour l'obtention de vin, farine, oeuf, huile, lard, saucisses, eau-de-vie, etc... Ensuite, ils festoyaient dans la maison de l'un des masqués.

Dans certaines communes, comme par exemple à Saint-Mihiel en 1718, le jour du Carnaval, les gens n'avaient pas eu le droit de faire de plaisanteries ni de revêtir des déguisements caricaturant des personnages, ou victimes, désignées par le jury de la médisance villageoise. Puis cet interdit fut décrété pour toute la Lorraine en 1775.



Entre la période du Carnaval et du Carême, il était de coutume de dresser de nombreux bûchers dont l'allumage appartenait de droit aux derniers mariés. Les Lorrains avaient différentes façons de les nommer, *Bure* prononcé aussi *Bule* [15], mais ils employaient également Brandon dans les Vosges pour désigner celui du premier dimanche de Carême (jour des Bures). Le nom habituellement donné au bûcher semble être pourtant avoir été *Chavande* ou *Chavoune*.

Dans toute la Lorraine, à partir des Rois au cours des veillées, les garçons venaient "faire le ménage". Cette opération consistait à pénétrer en cachette ou de vive force dans les maisons où il y avait des filles à marier, surtout dans les cuisines, et à mettre tout sans dessus dessous. Les jeunes gens étaient, comme de juste, épiés et ceux qui se laissaient prendre étaient soumis à des peines diverses, le plus souvent ridicules mais non à des peines pécuniaires. Dans certains villages, on faisait le ménage pendant toute la période carnavalesque, dans d'autres elle était limitée à la nuit du lundi au mardi Gras.

Le dimanche des Rameaux, on piquait sur les tombes des parents des *pâquettes* [16]. Ce jour était dit dimanche des Paumes en pays Messin, le dimanche des Pâmes dans le Pays-Haut et de la Nied, et dans les Vosges on l'appelait *Pampies*. Ces noms s'appliquaient aux branches de diverses espèces qu'on portait à bénir, buis, laurier, saule garni de ses chatons et même des branches de sapin, arbre qui en reçut le nom de *Paumin* en pays Messin [17].

Une coutume était générale autrefois (avant la Révolution) dans tous les diocèses lorrains : on invitait le premier pauvre qu'on rencontrait le jeudi Saint à venir partager le repas de famille, mais la maîtresse de maison commençait par lui laver les pieds.

[15] En Lorraine de langue allemande, on dit *Bir*.

[16] Réunion de plusieurs rameaux de diverses essences végétales.

[17] Cette dénomination ne paraissait s'appliquer qu'aux sapins poussant dans les cimetières qu'on ébranchait pour fournir des rameaux à bénir.



Collection Gilles HOUDRY

BIBLIOGRAPHIE

"Le Folklore Français" d'Arnold Van GENNEP, volume 1 du berceau à la tombe - cycles de Carnaval, Carême et de Pâques. Éditions Robert Laffont, Paris 1998.



Collection Gilles HOUDRY

